

# Fiche de Sécurité et de Santé

## Kemet

### 01. Identification de la Substance/Préparation et de la Société

- 1.1. Nom du produit : **Pâte de diamant Kemet, type KD**
- 1.2. Utilisations identifiées : Secteur d'utilisation :  
[SU3] Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels  
[SU0] Autres  
[PC25] Fluides pour le travail des métaux  
[PROC21] Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles  
[ERC12a] Traitement industriel d'articles avec des techniques abrasives (faible rejet)
- 1.3. Fournisseur : Kemet Europe B.V.  
Oude Moerstraatsebaan 110  
NL- 4614 RS Bergen op Zoom  
Tél. +31 164 - 271700  
Fax +31 164 - 243603  
info@kemet-europe.com  
www.kemet-europe.com
- 1.4. Numéro d'appel d'urgence : Centre anti-poison, Belgique : +32 70 245 245  
Ditto, France : +33 (0) 1 45 42 59 59

### 02. Composition/Informations sur les composants

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

-

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention de danger : Aucun danger important

2.3. Autres dangers

Évaluation PBT/vPvB n'est pas disponible comme une évaluation de l'innocuité des produits chimiques n'est pas requis ou n'a pas été réalisée.

Information supplémentaire : Étiquetage selon CLP 1.5.2., dérogation à l'article 17

### 03. Identification des dangers

3.2. Mélanges

Composants dangereux : CE 1272/2008

Nom chimique	No. CAS	No. CE	REACH - No. d'enregist.	Conc. (%w/w)	Classification
Diamant abrasive	7782-40-3	231-953-2	01-2119852677-24	1-10%	
Silice Amorphe	7631-86-9	231-545-4	01-2119379499-16	1-10%	
Ceteareth-10	68439-49-6			1-10%	Tox. aiguë 4 : H302 Irritation cutanée 2 : H315 Irritation oculaire 2 : H319 Aquatique aiguë 1 : H400

Information supplémentaire: Ceteareth-10 est exempté d'enregistrement dans le cadre de REACH

## 04. Premiers secours

### 4.1. Descriptions des premiers secours

Inhalation	: Consulter un médecin.
Contact avec les yeux	: Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un médecin. Peut provoquer une irritation des yeux.
Contact avec la peau	: Peut provoquer une irritation de la peau. Laver à l'eau et au savon.
Ingestion	: NE PAS FAIRE VOMIR. (Se) rincer abondamment la bouche. Boire 1 à 2 verres d'eau. Consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	: L'inhalation peut provoquer une toux, une douleur dans la poitrine ou une irritation du système respiratoire.
Contact avec la peau	: Contact prolongé peut provoquer une rougeur, irritation et la sécheresse.
Ingestion	: L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements.

### 4.3. Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Inhalation	: Éloigner immédiatement la personne atteinte de la source de contamination.
Contact avec les yeux	: Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes.
Contact avec la peau	: Laver à l'eau et au savon.
Ingestion	: NE PAS FAIRE VOMIR. Boire 1 à 2 verres d'eau
Informations générales	: Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin (présentez si possible l'étiquette du produit). Laver tous les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

## 05. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction :

Utiliser en fonction des besoins : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), produit chimique sec, mousse.  
Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de vapeurs toxiques et de la poussière en cas d'incendie.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de respiration autonome.

## 06. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation suffisante de la zone de travail. Balayer.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans des eaux de surface.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer l'endroit du déversement avec un détergent.  
Nettoyer la zone du déversement avec beaucoup d'eau.  
Transférer dans des récipients appropriés et étiquetés, pour élimination.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir rubriques 2, 7, 8 et 9 pour de plus amples informations.

## 07. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection approprié.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et les conditions de stockage

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans le récipient d'origine.  
Ne PAS laisser geler.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisez comme fourni. Seulement pour l'utilisation comme lubrifiant pour le travail des métaux/liquide de refroidissement dans des applications industrielles.

#### Conditionnement approprié

Récipients en plastique

## 08. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Assurer une ventilation suffisante de la zone de travail.

### 8.2. Contrôles de l'exposition



#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation suffisante de la zone de travail. Une ventilation mécanique est recommandée.

#### 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution.

##### Protection des yeux / du visage

Lunettes de sécurité. Éviter le contact avec les yeux. Porter des lunettes de protection anti-éclaboussures, fabriquées et testées conforme EN 166.

##### Protection de la peau - Protection des mains

Utiliser des gants résistant aux produits chimiques conforme EN 374. La conformité et la durabilité des gants dépendent de matériel et de durée de contact.

##### Protection respiratoire

Normalement pas nécessaire. Porter un équipement respiratoire adapté si nécessaire.

#### 8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

## 09. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Pâte
Couleur	Divers, selon la graduation
Odeur	Légère
Seuil olfactif	Ne s'applique pas
pH	Données non disponibles
Point de fusion	> 40 °C
Point d'ébullition	Ne s'applique pas
Point d'éclair	Ne s'applique pas
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Limites d'inflammabilité	Données non disponibles
Pression de vapeur	Ne s'applique pas
Densité de vapeur	Données non disponibles
Densité relative	1.05 g/ml environ
Solubilité dans l'eau	Données non disponibles
Coefficient de partage	Données non disponibles
Température d'auto-ignition	Données non disponibles
Viscosité	> 5000 x 10 <sup>-6</sup> m <sup>2</sup> /s @ 40 °C (ISO 3104/3105)
Propriétés explosives	Données non disponibles
Propriétés oxydantes	Données non disponibles
Solubilité	Légèrement miscible dans l'eau

### 9.2. Autres informations

Conductivité	Données non disponibles
Tension de surface	Ne s'applique pas
Groupe de gaz	Ne s'applique pas
Teneur en benzène	Ne s'applique pas
Teneur en plomb	Données non disponibles
COV (composants organiques volatiles)	Ne s'applique pas et.

## 10. Stabilité et Réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucun prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Ne se décompose pas si stocké et utilisé conformément aux recommandations.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.4 Conditions à éviter

Ne pas laisser geler. Protéger du rayonnement solaire direct.  
Conserver à l'écart de la chaleur, d'étincelles et de flammes nues.

### 10.5 Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Combustion incomplète provoque des vapeurs toxiques ou nocives, y compris le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone.

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :  
Aucune donnée disponible sur ce produit.

Corrosion cutanée/irritation  
Peut provoquer une irritation de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire  
Peut causer une irritation oculaire.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée  
Aucun effet de sensibilisation signalé.

Exposition répétée ou prolongée

Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation de la peau et des membranes muqueuses.

#### 11.1.4. Informations toxicologiques

Silice amorphe	Oral – rat – LD50 : 5000 Inhalation – rat – LC50/4 h : 2.2	Cutané – lapin – LD50 : 2000
Ceteareth-10	Oral - rat – LD50 : 500 mg/kg ATE	
Diamant abrasive	Cutané – rat – LD50 : >2000 mg/kg Inhalation – rat – LC50/4 u : >5.2 mg/li	Oral – Rat – LD50 : >2000 mg/kg

## 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Silice amorphe	Daphnia EC50/48 h : 7600.0000 mg/l Algae EC50/72h : 440	Poisson LC50/96 h : 5000.0000 mg/l Danio zébré LC50/96 u: 5000
Ceteareth-10	Poisson LC50/96h : 0.4640 mg/l	

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Evaluation PBT/vPvB n'est pas disponible comme une évaluation de l'innocuité des produits chimiques n'est pas requis ou n'a pas été réalisée.

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucun effet néfaste connu pour l'environnement.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Répartition du numéro EWC doit être conforme au Catalogue Européen des Déchets et doit être effectuée en accord avec une société d'élimination des déchets EA-autorisée.

#### Informations générales

Peut être incinéré si conforme aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. Éliminer conformément aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

#### Méthodes d'élimination

Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

#### Élimination du conditionnement

Les récipients vides peuvent être envoyés à la décharge après nettoyage, s'ils sont conformes aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. Les récipients vides peuvent être envoyés pour être éliminés ou recyclés.

## 14. Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

### 14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

#### Autres informations

Transport aérien : Internationale (air, IATA, ICAO)

Pas réglementé

## 15. Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Commission Regulation(EU) 2015/803 of 28 May 2015 amending Regulation (EC) No 1907/2006 of the European Parliament and the Council on the Regulation, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (REACH). The Health and Safety at Work Act 1974. Workplace Exposure Limits EH40. RÈGLEMENT (UE) No 453/2010 DE LA COMMISSION du 20 mai 2010 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) no 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

N'a pas été effectuée

## 16. Autres informations

### Révision

Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants :

- 2 - 2.1.2. Classification - CE 1272/2008.
- 2 - Pictogrammes de danger.
- 2 - Mention d'avertissement.
- 2 - Conseil de prudence: Prévention.
- 2 - Conseil de prudence: Intervention

### Texte des mentions de danger présentées en Section 3

Toxicité aiguë 4: H302 - Nocif en cas d'ingestion.

Lésion oculaire 2: H315 - Provoque une irritation cutanée

Irritation oculaire 2 : H319 – Provoque une sévère irritation des yeux

Aquatique aiguë 1 : H400 – Très toxique pour les organismes aquatiques

**Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont uniquement conçues à titre d'indication pour utiliser, stocker et manipuler le produit en toute sécurité.**

**Dans la mesure de nos connaissances et perception, ces informations sont présentées comme étant correctes à la date de publication ; toutefois, ni le fournisseur ni les filiales ne seront pas tenus responsables pour la précision ou la complétude de l'information du présent document.**

**Cependant, aucune garantie n'est émise quant à leur exactitude et ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.**

**Ces informations ne concernent que les produits spécifiques désignés et ne peuvent être perçues comme valables en cas d'utilisation de tels produits avec d'autres produits ou dans le cadre d'autres procédures.**

**Il incombe donc toujours à l'utilisateur, d'assurer une utilisation, une manipulation et un stockage corrects et sûrs selon les réglementations nationales et communautaires (CE).**

**Cette fiche de sécurité et de santé a été élaborée avec le plus grand soin possible. Cependant nous n'assumerons aucune responsabilité pour les sinistres, ou accidents encourus, quels que soient leurs natures, qui pourraient être causés à la suite de l'emploi de ces mesures.**